POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1987

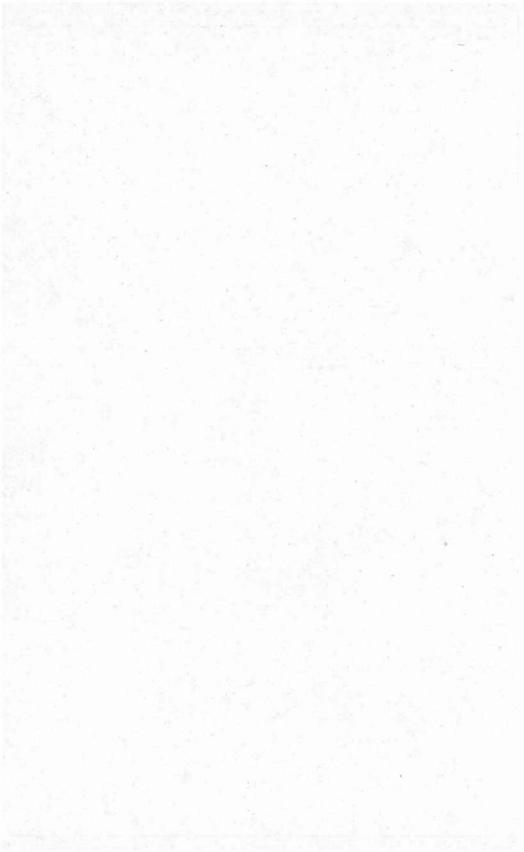
POUR OBTENIR

LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

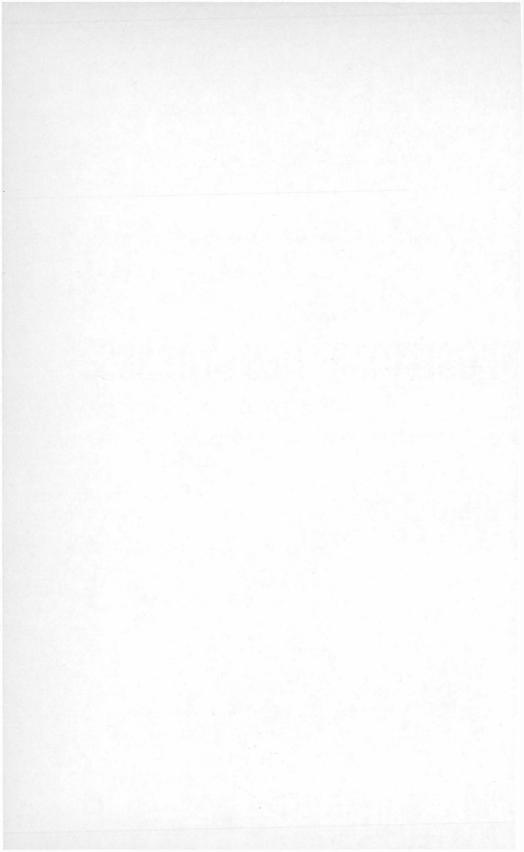
Ces thèses seront soutenues les lundi 16 mars 1987 et jours suivants

> PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1987

> > ISSN 0755-2976







ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1987



POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1987

POUR OBTENIR

LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Ces thèses seront soutenues les lundi 16 mars 1987 et jours suivants



PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19

JURY DES EXAMENS DE L'ÉCOLE

Membres du Conseil de perfectionnement: MM. F. LECOY, président, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — J. BÉGUIN, directeur général des Enseignements supérieurs et de la Recherche. — J. FAVIER, directeur général des Archives de France. — D. VARLOOT, directeur des Bibliothèques, des Musées et de l'Information scientifique et technique au ministère de l'Éducation nationale. — A. MIQUEL, administrateur général de la Bibliothèque nationale. — J. MONFRIN, directeur de l'École, professeur de Philologie romane. — P. OURLIAC, A. CHASTEL, F. SALET, B. GUENÉE, délégués de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — J. FONTAINE, professeur à l'Université de Paris IV.

Professeurs: MM. R.-H. BAUTIER, professeur de Sources d'archives et documents diplomatiques du Moyen Age. — H.-J. MARTIN, professeur de Bibliographie et Histoire du Livre. — E. POULLE, professeur de Paléographie. — J. THIRION, professeur d'Archéologie. — B. BARBICHE, professeur d'Histoire des institutions et Sources d'archives de l'époque moderne. — B. DELMAS, professeur d'Archivistique contemporaine. — Mme P. BOURGAIN, professeur d'Histoire et tradition manuscrite des textes littéraires. — M. G. GIORDANENGO, professeur d'Histoire du droit privé.

Membres adjoints pour l'examen des thèses de la présente année : M. Michel ANTOINE, professeur à l'Université de Caen. — Mme Françoise AUTRAND, professeur à l'École normale supérieure de jeunes filles. - M. Guy BEAUJOUAN, directeur d'études à la Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des hautes études. - M. Bartolomé BENNASSAR, professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail. — M. Yves-Marie BERCÉ, professeur à l'Université de Reims. — M. François CARON, professeur à l'Université de Paris IV. — M. Dominique CHEVALLIER, professeur à l'Université de Paris IV. -M. Claude FOHLEN, professeur à l'Université de Paris IV. — M. Jean GANIAGE, professeur à l'Université de Paris IV. — M. Yves LAISSUS. Conservateur en chef de la Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle. - M. Gérard NAHON, directeur d'études à la Section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études. — Mme Michelle PERROT, professeur à l'Université de Paris VII. -Mme Anne PRACHE, professeur à l'Université de Paris IV. — M. Étienne TAILLEMITE, inspecteur général honoraire des Archives de France. — M. Jean de VIGUERIE, professeur à l'Université d'Angers.

Secrétaire: Mlle M.-C. HUBERT, maître-assistant à l'École.

MEMBRES DU JURY DÉSIGNÉS POUR L'EXAMEN DES THÈSES

Auteurs des thèses

Examinateurs

M. P Arabeyre	M.	GUENÉE et Mme BOURGAIN
Mlle B. Ascoli	MM.	BAUTIER et NAHON
Mile L. Audelin		POULLE et LAISSUS
Mme F. Banat-Lacombe	M.	CARON et Mme PERROT
Mlle I. Carbonnel	M.	GIORDANENGO et Mile HUBERT
Mme MA. Corcuff	MM.	GUENÉE et BAUTIER
M. T. Crépin-Leblond		SALET et THIRION
M. D. Devaux		BARBICHE et GIORDANENGO
Mlle MA. Duvignacq		BARBICHE et BERCÉ
M. P. Fournié		DELMAS et CHEVALLIER
M. L. Frank		CHASTEL et BERCÉ
M. B. Galland		BAUTIER et GIORDANENGO
Mlle N. Gastaldi		BARBICHE et DE VIGUERIE
Mlle AC. Lamur		LECOY et MONFRIN
Mlle C. Langé		BERCÉ et BENNASSAR
Mlle I. Le Bis	M.	BAUTIER et Mme AUTRAND
M. P. Le Tréguilly	MM.	TAILLEMITE et ANTOINE
Mile F. Malet		DELMAS et FOHLEN
Mlle J. Nunez		DELMAS et GANIAGE
Mme MM. Saby-Rousset .		POULLE et BEAUJOUAN
M. D. Sandron	M.	THIRION et Mme PRACHE
Mme ML. Tsagouria-Ripoll	MM.	MARTIN et CARON

Les positions des thèses sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs. Depuis 1961, les thèses dactylographiées de l'École nationale des chartes sont obligatoirement déposées à l'École par leurs auteurs. Elles sont conservées aux Archives nationales dans la sous-série AB xxvIII. Leur communication est subordonnée à une double autorisation : celle de l'auteur de la thèse et celle du directeur de l'École.